



PREAVIS MUNICIPAL 6-2023

Au Conseil communal de Forel (Lavaux)

Préavis municipal N° 6-2023 concernant l'extension de la conduite d'eau potable et de défense incendie entre les lieux-dits « La Chesaude » et « La Diligence » avec demande de crédit



Adopté en séance de Municipalité du 9 octobre 2023.

Municipal responsable : M. Jean-Marc Genton, 079 704 30 18

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le préavis municipal N° 6-2023 sollicitant l'octroi d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 204'660.00 pour l'extension de la conduite d'eau potable et de défense incendie entre les lieux-dits « La Chesaude » et « La Diligence ».

1. Préambule

La liaison entre la Chercotte et la Chesaude, côté Village, est en fonte Ø 125. Elle date de 1971. Ce tronçon est la suite des travaux prévus dans le préavis N° 3-2017 concernant le remplacement des collecteurs d'eaux claires, d'eaux usées et de la conduite d'eau potable dans le secteur de la Chercotte « partie basse » et ceux du préavis N° 10-2017, remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit « La Chesaude ».

Suite à une fuite, au printemps de cette année, il a été constaté le mauvais état de la conduite. Le remplacement devient une priorité.

Le tronçon est modifié afin d'améliorer la défense incendie et de permettre un meilleur transit dans le quartier. Le tracé évite de traverser des parcelles construites, où les travaux exigent parfois des frais de remise en état importants.

Ce bouclage n'est pas prévu dans le plan des investissements de la législature 2021-2026.

2. Travaux projetés

La nouvelle conduite sera en PE 100 PN 16 Ø 160 mm / 130,8 mm conformément au Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE), soudée de bout à bout et entièrement enrobée de sable.

Elle débute au point A (voir plan annexé) en contournant les parcelles N° 1337 et N° 1163 jusqu'à la RC 764-C-S (Route de Grandvaux) au point B. De là, elle traverse la RC et longe la banquette dans le domaine cantonal sur une longueur d'environ 75 m. La conduite poursuit son tracé en remontant à l'angle de la parcelle N° 294, où une nouvelle borne hydrante (BH) complètera la défense incendie du secteur, ainsi que l'implantation des nouvelles prises des bâtiments ECA N° 629 et ECA N° 631. La prise du bâtiment N° 243 sera déplacée dans la banquette de la RC afin de pouvoir supprimer un tronçon passant sous le bâtiment ECA N° 632. Le tracé longe ensuite le chemin privé jusqu'au Chemin de la Chercotte (DP 1283) point E, puis remonte ce dernier jusqu'à la nouvelle conduite existante au point F.

La BH N° 109 sera remplacée et tous les raccordements privés seront transférés sur le nouvel axe par le biais de nouvelles vannes.

Le bras de conduite qui relie le quartier de la Chesaude au Chemin de la Chercotte en passant sous la parcelle N° 1212 et la RC 764-C-S (Route de Grandvaux) sera désaffecté. Un sondage sera exécuté sur la route privée pour remplacer la vanne existante par un bouchon mécanique. La prise de la parcelle N° 1197, actuellement sur ce tronçon de conduite, sera déplacée au point E. Un tubage dans la conduite désaffectée permettra de relier le raccordement privé existant.

Les compagnies Swisscom SA, Romande Energie SA et la Société Holdigaz SA seront contactées pour un éventuel intérêt à la participation de ces travaux dans le cadre d'extension ou de réfection de leur réseau. En cas de présence dans les fouilles de leurs conduites, elles participeront au prorata du financement des travaux.

3. Coût des travaux

Le montant total des travaux est estimé à **CHF 204'660.-- TTC**. Le devis a été établi par le bureau d'ingénieurs qui travaille régulièrement pour la Commune (soumissions non rentrées). Il se compose de la manière suivante :

1. Travaux de génie civil – Fouilles sur la chaussée	CHF	35'650.00
2. Travaux de génie civil – Fouilles dans les prés	CHF	46'275.00
3. Travaux d'appareillage	CHF	63'825.00
4. Indemnité pertes de cultures	CHF	2'000.00
5. Frais administratifs et techniques	CHF	18'000.00
6. Prestations géométriques	CHF	7'000.00
7. Divers et imprévus, environ 10%	CHF	17'275.00
Montant total HT	CHF	190'025.00
TVA 7,7 % arrondi (8.1 % dès 2024)	CHF	14'635.00
MONTANT TOTAL DU DEVIS TTC :	CHF	204'660.00

En ce qui concerne le remplacement de conduites, les subventions de l'ECA sont allouées sur la base d'un taux fixe appliqué sur le montant des travaux relatif à la défense incendie, sans prendre en compte les transferts de prises privées. La Commune peut s'attendre à un montant d'environ CHF 30'000.00.

4. Financement et évolution du plafond d'endettement

Ces travaux ne figurent pas dans le plan des investissements de la Municipalité pour la législature 2021-2026. Le bureau d'ingénieurs a estimé ces travaux à CHF 204'660.00, avant les rentrées de soumissions et de la subvention ECA.

Cet investissement sera amorti selon la durée fixée dans l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCcom) : 30 ans au plus pour les ouvrages de génie civil et d'assainissement.

Cet objet est totalement attribué au service de l'eau. Il sera financé par un emprunt d'au maximum CHF 150'000.00 et le solde sera prélevé sur la Provision « Service des eaux » - compte 9280.1.

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOREL (LAVAUX)

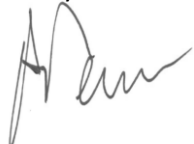
Vu le préavis municipal N° 6-2023,
Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre l'extension de la conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie entre les lieux-dits « La Chesaude » et « La Diligence »
2. D'autoriser la Municipalité à financer ces travaux pour un montant de CHF 204'660.00 selon le point 4 ci-dessus.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



B. Perret



La Secrétaire :



M. Pidoux

Annexe : 1 plan